



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

**Concours : CAPLP EXTERNE**

**Section : ÉCONOMIE ET GESTION**

**Option : GESTION ET ADMINISTRATION**

**Session 2019**

Rapport de jury présenté par : Monsieur Didier MICHEL  
Inspecteur général de l'éducation nationale  
Président du jury

*Cette session 2019 du CAPLP Gestion Administration confirme la dynamique positive d'appropriation par les candidats des ambitions didactiques et pédagogiques portées par la filière administrative depuis plusieurs années.*

*Les candidats semblent plus enclins à développer des stratégies d'enseignement réfléchies, argumentées et adaptées aux élèves. Si des fragilités persistent dans l'expression écrite, dans la problématisation, dans la richesse des dossiers supports, elles semblent plus circonscrites à certains profils de candidats. Pour autant, le jury reste sensible à toutes les productions et les prestations des candidats qui témoignent d'une certaine rigueur professionnelle et du souci de développer une approche scientifique de l'enseignement associée à une réflexion pragmatique et opérationnelle.*

*Je tiens à souligner le professionnalisme et la bienveillance des jurys ainsi que des organisateurs du concours, qu'ils soient remerciés ici de participer à ce que les candidats bénéficient des meilleures conditions d'expression et d'évaluation de leur potentiel.*

*Didier Michel*

# SOMMAIRE

<b>Épreuves écrites d'admissibilité</b> .....	<b>4</b>
<b>Épreuve de synthèse</b> .....	<b>4</b>
Statistiques .....	4
Observations générales des membres du jury .....	4
Observations dossier par dossier .....	5
Conseils aux candidats .....	6
<b>Épreuve de spécialité</b> .....	<b>8</b>
Statistiques .....	8
Observations générales des membres du jury .....	8
Observations dossier par dossier .....	9
Conseils aux candidats .....	11
<b>Épreuves orales d'admission</b> .....	<b>12</b>
<b>Épreuve de mise en situation professionnelle</b> .....	<b>12</b>
Statistiques .....	12
Remarques du jury .....	12
Conseils pratiques .....	14
<b>Épreuve sur dossier</b> .....	<b>15</b>
Statistiques .....	15
Remarques du jury .....	15

# Épreuves écrites d'admissibilité

## Épreuve de synthèse

### Statistiques

Nombre de copies corrigées : **387**

Notes	< 5	5 >= et < 8	8 >= et < 10	10 >= et < 12	12 >= et < 15	>= 15
Nombre	117	111	46	46	46	21
% 2019	30,2	28,7	11,9	11,9	11,9	5,43

Pourcentage de candidats ayant une note $\geq 10$	29,2
---	------

Note la plus basse /20	0,2
Note la plus haute /20	18,7
Moyenne générale de l'épreuve / 20	<b>7,54</b>

### Observations générales des membres du jury

Le sujet de l'épreuve de synthèse :

- La note de synthèse : le sujet était centré sur une approche à la fois économique, juridique et managériale. Les documents proposés présentaient des articles de presse dans ces trois domaines ainsi qu'un extrait de programme faisant référence à des fondamentaux du programme d'économie-droit en Lycée Professionnel.
- Les questions : quatre questions économiques ou juridiques à portée didactique étaient proposées. Certaines questions étaient doubles et appelaient une réponse complète.

#### A/ Sur la forme

##### *Les points positifs*

Un certain nombre de copies est de qualité tant au niveau de la rédaction que de la présentation et font état d'une bonne maîtrise de la langue avec un effort de structuration par l'utilisation de titres et de sous-titres évocateurs. Quelques candidats font preuve d'une bonne maîtrise de la technique de la note de synthèse. La majorité des copies présente une bonne maîtrise grammaticale et orthographique ce qui est un attendu fondamental pour la réussite de l'épreuve.

##### *Les points d'amélioration*

Le jury apprécie que les candidats fassent référence à l'intégralité des documents du corpus. Un soin est à apporter à la copie au niveau de l'orthographe, de la syntaxe ainsi que sur la lisibilité (éviter les ratures, l'écriture abrégée...).

## **B/ Sur le fond**

### ***Les points positifs***

Une nouvelle fois, le jury note que l'écart entre les candidats préparés et les candidats non préparés se creuse.

### ***Les points d'amélioration***

Le jury a constaté un manque de problématisation du sujet. On observe parfois l'absence de lien entre le plan, les différentes parties du plan et les documents fournis.

Le jury déplore encore un nombre important de candidat ne maîtrisant pas la technique de la note de synthèse.

Les différentes parties sont souvent traitées de manière inégale et déséquilibrée.

L'analyse du sujet se résume souvent à une recopie des documents et à des paraphrases.

Pour ce qui est des connaissances, on note des lacunes en matière d'explicitation des mécanismes économiques ou concepts et vocabulaires juridiques. De plus, le niveau est parfois trop scolaire.

## **Observations dossier par dossier**

### **A/ Note de synthèse argumentée**

Les bonnes copies sont celles qui manifestent une maîtrise de la méthodologie de la note de synthèse.

Le jury a apprécié les copies de candidats qui proposent :

- Une introduction bien structurée posant une accroche, une présentation du sujet et une problématique pertinente en rapport avec le sujet posé.
- Un développement rédigé avec des connecteurs logiques et équilibré faisant ressortir de façon judicieuse l'ensemble des idées du corpus documentaire, avec des titres de parties apparents et pertinents
- Une conclusion bien rédigée qui finalise de manière synthétique la note et offre une ouverture pertinente.

Le jury a apprécié les copies faisant ressortir de façon claire et exhaustive, sans paraphrase, l'ensemble des idées du corpus documentaire, y compris celles des documents les plus théoriques.

Le jury a apprécié les copies des candidats qui ont exploité tous les documents sans exprimer une opinion personnelle ou sans apporter d'informations non issues du corpus documentaire.

Inversement, le jury regrette les copies qui, sur la forme, sont négligées, peu soignées, peu lisibles ; celles qui n'utilisent pas le vocabulaire adéquat, celles qui ne sont pas terminées.

## **B/ Questions à portée didactique à caractère juridique**

Le jury regrette qu'un grand nombre de copies ne traitent que partiellement le sujet (1 ou 2 questions sur les 4 posées). Des connaissances précises et des réponses formulées avec un vocabulaire juridique sont attendues. Certaines réponses sont erronées et manquent d'explicitation.

Le jury constate à nouveau un manque de précision et de rigueur dans le traitement de ces questions.

## **C/ Questions à portée didactique à caractère économique**

Les questions économiques sont parfois traitées de manière très superficielle et approximative. Les mécanismes économiques manquent d'explicitation. Une référence aux auteurs et aux théories est très rare. Le vocabulaire employé est parfois insuffisamment précis. Certaines réponses sont hors-sujet, d'autres sont traitées de manière très superficielle.

## **Conseils aux candidats**

### *Pour la préparation de l'épreuve*

Sur le fond, les candidats doivent impérativement posséder une culture juridique et économique, notamment grâce à la lecture d'articles de fonds et d'actualité. Le jury a apprécié les copies de candidats manifestant une certaine maîtrise des concepts et des connaissances. Il est indispensable de faire un effort sur la qualité de l'analyse et de l'argumentation.

D'autre part, une maîtrise des règles méthodologiques de la note de synthèse est requise, afin de garantir une efficacité lors de l'épreuve (bonne gestion du temps) ainsi qu'une production de qualité. Pour cela un entraînement paraît indispensable.

### *Pendant l'épreuve*

## **Note de synthèse argumentée**

Il est impératif d'organiser et de maîtriser la démarche. Cela passe par une lecture attentive des consignes et des documents qui conduisent à une analyse débouchant sur l'établissement d'une problématique explicite et claire. La problématique n'est ni une définition, ni une démonstration, ni un exposé. Le raisonnement est ensuite développé au travers de la question posée transformant le sujet en débat lié au thème abordé et apportant successivement des réponses partielles. Le plan découle de ce questionnement et amène les réponses, il doit être solidement structuré (brouillon nécessaire).

Le jury insiste sur le fait que les documents pédagogiques du sujet doivent être intégrés dans la note de synthèse au même titre que les autres documents. En effet, il est important d'inclure à la note de synthèse les notions d'économie-droit à aborder en baccalauréat professionnel. Des éléments personnels ou hors corpus ne doivent pas apparaître dans la synthèse.

Les connecteurs logiques doivent être employés de manière appropriée. Les différentes parties doivent être bien marquées. La démarche doit être analytique : il ne s'agit pas de juxtaposer des extraits du corpus.

Un trop grand nombre de candidats néglige la conclusion qui, pour une majorité de copie, est peu développée voire absente.

### **Questions à portée didactique à caractère juridique/à caractère économique**

Les réponses doivent correspondre à la question (pertinence, précision et exhaustivité) et présenter les concepts et des exemples pour les illustrer.

Le jury a apprécié les copies qui présentent :

- une définition claire des concepts, celles qui font référence à des théories, celles qui explicitent les mécanismes.
- des réponses structurées et véritablement argumentées et non pas une simple liste d'idées formulées sous forme sommaire.
- une maîtrise des références à l'actualité juridique ou économique.

Il convient de rappeler que le jury est attentif à l'argumentation des différentes réponses. De plus certaines réponses nécessitent un développement structuré au contenu plus conséquent, il appartient donc au candidat d'être attentif à la lecture de la question.

### **Pour l'ensemble de l'épreuve**

Il est nécessaire d'apporter un soin particulier à l'expression écrite, à l'orthographe et à la présentation de la copie.

Il convient d'optimiser la gestion du temps en vue de dégager une durée de relecture. Cette étape de contrôle du travail du candidat est indispensable.

## Épreuve de spécialité

### Statistiques

Nombre de copies corrigées : **400**

Notes	<5	5 >= et < 8	8 >= et < 10	10 >= et < 12	12 >= et < 15	>= 15
Nombre	137	133	50	37	36	7
% 2019	34,25	33,25	12,5	9,25	9,0	1,75

Pourcentage de candidats ayant une note $\geq 10$	20,0%
---	-------

Note la plus basse / 20	0
Note la plus haute / 20	18,2
Moyenne générale de l'épreuve / 20	<b>6,69</b>

### Observations générales des membres du jury

#### A/ Sur la forme

Parfois une présentation trop exhaustive du contexte précède le traitement d'un dossier. Cette démarche n'est pas valorisée car elle n'est pas attendue.

Il est important de soigner l'écriture, la présentation et d'aérer la copie.

L'utilisation des tableaux est appréciée mais elle ne doit pas être le seul outil de structuration.

#### Les points positifs

Le jury a apprécié :

- les copies soignées et structurées qui répondent aux exigences des organisations
- les intitulés des dossiers clairement indiqués.

#### Les points d'amélioration

Une présentation des réponses en lien avec les exigences professionnelles contextualisées au sujet est attendue.

Le jury attend des candidats qu'ils :

- évitent les abréviations, les ratures et les phrases incomplètes,
- présentent leurs réponses de manière professionnelle (adaptée au contexte) en utilisant une forme adaptée (tableaux, notes,...),
- apportent un soin particulier à la copie (écriture lisible, tracé des tableaux...),
- effectuent une relecture attentionnée de la copie.

## **B/ Sur le fond**

### ***Les points positifs***

Le jury a apprécié :

- les candidats qui se sont imprégnés du contexte professionnel pour répondre de manière située à la problématique dans le cadre des dossiers proposés,
- l'exploitation documentaire judicieuse,
- la démarche de résolution de problème pertinente.

### ***Les points d'amélioration***

Le jury attend du candidat qu'il :

- dispose d'un niveau de culture scientifique et technique à la fois dans les domaines de l'administration et de la gestion et qui soit au niveau attendu du concours,
- démontre une bonne connaissance de l'entreprise et de ses finalités ;
- prenne le temps de s'imprégner du contexte professionnel et de traiter l'intégralité des dossiers,
- respecte les consignes,
- analyse et synthétise afin d'éviter les paraphrases,
- argumente de manière située ses propositions en lien avec le questionnement.

## **Observations dossier par dossier**

### **A/ Dossier 1 : Recrutement**

Le candidat devait analyser, de façon structurée, les spécificités des besoins en recrutement de la société et identifier les limites des dispositifs juridiques actuellement mobilisés. Une proposition pertinente devait être présentée pour répondre à la problématique posée.

### **Ce dossier s'appuie sur des connaissances théoriques propres au droit du travail et aux ressources humaines**

Le jury constate que le dossier concernant le recrutement est le mieux appréhendé par les candidats. Cependant, les données chiffrées sont repérées mais peu exploitées ni mises en perspective dans le cadre du contexte proposé. Les dispositifs juridiques ont été identifiés mais le jury regrette un manque d'analyse et de propositions argumentées et structurées.

### **B/ Dossier 2 : Internationalisation**

Le candidat devait :

- évaluer et commenter la masse salariale prévisionnelle,
- effectuer un diagnostic structuré mesurant la solidité financière de l'entreprise,
- exposer les outils de mesure de l'endettement,
- se prononcer sur l'opportunité de l'endettement en comparaison à l'autofinancement.

### **Ce dossier s'appuie sur des connaissances scientifiques et techniques propres à la gestion financière.**

Le jury constate que peu de candidats ont traité intégralement le dossier. L'exploitation des éléments mis à disposition des candidats n'a pas toujours donné lieu à une analyse pertinente ni à des propositions abouties par manque de connaissances scientifiques et techniques (analyse du bilan et du compte de résultat, calculs de ratios, analyse financière)

### **C/ Dossier 3 : Gestion des compétences et parcours professionnels**

Le candidat devait :

- Proposer et décrire un outil adapté de repérage et de suivi des compétences des salariés,
- présenter des modalités de formation pertinentes,
- mettre en avant les atouts d'un partenariat école entreprise.

**Ce dossier s'appuie sur des connaissances scientifiques et techniques en ressources humaines.**

Le jury a apprécié :

- la proposition d'outils structurés de certains candidats,
- Le lien entre le partenariat école entreprise et la problématique générale du dossier

Il regrette le manque :

- de discernement entre outils et dispositifs,
- de solutions numériques de type PGI conformes au contexte de l'entreprise,
- de connaissances juridiques des modalités de formation,
- de propositions structurées autour de la sécurisation des parcours et de la valorisation des métiers.

### **Question relative à une problématique de professionnalisation**

Il est rappelé que le candidat ne doit traiter qu'une seule des questions proposées.

***Dominante administration : En quoi la politique des ressources humaines participe-t-elle à l'attractivité et à la fidélisation des salariés?***

On attend du candidat qu'il :

- Situe sa réflexion dans le contexte de l'entreprise,
- Mobilise ses connaissances scientifiques et techniques,
- Identifie les enjeux et les stratégies à mettre en œuvre pour attirer et fidéliser le personnel,
- Argumente avec pertinence et de façon structurée sa réponse.

***Dominante gestion : En quoi la politique de recrutement influe-t-elle sur la gestion de l'entreprise ?***

On attend du candidat qu'il :

- Situe sa réflexion dans le contexte de l'entreprise,
- Mobilise ses connaissances scientifiques et techniques pour démontrer les effets de la politique de recrutement sur la gestion de l'entreprise,
- Identifier les coûts visibles et invisibles,
- Mettre en avant les plus-values liées à la politique de recrutement de l'entreprise,
- Argumente avec pertinence et de façon structurée sa réponse.

On constate qu'un nombre plus important de candidats a traité la question à dominante administration. Pour les deux questions, on constate :

- un manque de méthodologie dans le traitement de la problématique,
- une mobilisation insuffisante des connaissances scientifiques et techniques,
- peu de définition des concepts associés,
- une prise en compte partielle de la problématique,
- une argumentation peu présente et sans lien avec le contexte proposé.

## Conseils aux candidats

### *Pour la préparation de l'épreuve*

Il est indispensable de prendre connaissance du programme du concours, des rapports de jury et des sujets des années précédentes.

- Travailler les fondamentaux et les questions disciplinaires liés aux différents domaines de la gestion-administration au niveau master : communication, organisation, gestion, ressources humaines, économie, droit,
- S'imprégner du fonctionnement et des pratiques des organisations et en connaître les problématiques (RH, gestion, outils et méthodes administratifs),
- Connaître les environnements numériques des organisations,
- Travailler la démarche de résolution de problèmes,
- Travailler les compétences rédactionnelles et la méthodologie pour exploiter la documentation pour éviter ainsi de paraphraser,
- Veiller à situer les réponses dans le contexte proposé

### *Pendant l'épreuve*

- Les deux parties sont indépendantes, mais liées par le contexte de l'entreprise,
- Les données fournies par le sujet et les annexes doivent être utilisées de manière judicieuse et pertinente,
- Les travaux demandés doivent être présentés de manière professionnelle (soin, clarté, précision du propos...),
- La gestion du temps doit permettre de traiter tous les dossiers,
- Le candidat veillera à respecter les conditions d'anonymat.

### Partie 1

On attend du candidat :

- une exploitation des données du sujet,
- des connaissances techniques et scientifiques,
- une analyse argumentée pour faciliter la prise de décision,
- une prise en compte du contexte professionnel dans les réponses,
- une rédaction conforme aux usages professionnels,
- l'utilisation d'un lexique économique, juridique et professionnel.

### Partie 2

On attend du candidat :

- un appui sur des connaissances techniques et scientifiques,
- une intégration de la contextualisation dans la question traitée,
- un écrit traité avec méthode : problématique, définitions, enjeux,
- une synthèse argumentée,
- l'usage d'un lexique économique, juridique et professionnel.

# Épreuves orales d'admission

## Épreuve de mise en situation professionnelle

### Statistiques

Nombre de candidats interrogés : **82 sur 102 admissibles**

Notes	<5	5 >= et < 8	8 >= et < 10	10 >= et < 12	12 >= et < 15	>= 15
Nombre	5	17	13	9	12	17
% 2019	6	21	16	11	15	21

Pourcentage de candidats ayant une note $\geq 10$	57
---	----

Note la plus basse / 20	3
Note la plus haute / 20	19
Moyenne générale de l'épreuve / 20	<b>10,4</b>

### Remarques du jury

#### Au niveau général

- Le candidat doit connaître le RAP (référentiel d'activités professionnelles), le REC (référentiel des épreuves certificatives), le GAP (guide pédagogique) et le programme d'éco-droit en baccalauréat professionnel GA.
- Outre une posture et une tenue vestimentaire professionnelle pendant l'épreuve, Le jury attend du candidat :
  - une expression orale claire, rigoureuse et dynamique ainsi qu'une bonne capacité d'écoute,
  - une connaissance des enjeux de la scénarisation,
  - une proposition d'activités pédagogiques réalistes,
  - une projection sur sa posture d'enseignant en GA.
  - Une réalisation pédagogique personnalisée et réfléchie,
  - Une proposition concrète d'un travail en collaboration avec l'équipe pédagogique,
  - Une réelle prise en compte et une exploitation en lien avec les PFMP,
  - Une connaissance de la démarche pédagogique en bac pro GA,
  - Une connaissance du plan prévisionnel de formation,
  - Une connaissance des attendus de la transformation de la voie professionnelle,
  - Une contextualisation d'une situation professionnelle,

### **Au niveau de l'exposé**

- Le jury attend un exposé structuré en lien avec le sujet proposé qui comprend :
  - La mise en situation en face à face pédagogique réaliste et cohérente avec des exemples concrets intégrant un espace professionnel (environnement physique et numérique) dédié au baccalauréat professionnel GA,
  - Le rôle et les activités de l'enseignant **ET** de l'élève.
  - L'explicitation des intentions pour les élèves et des choix pédagogiques justifiés,
  - Le détachement de ses notes et éventuellement des supports apportés,
  - L'optimisation du temps imparti,
  - La justification du scénario dans la progression annuelle et des pré-requis associés,
  - La clarté et la fluidité de l'expression orale,
  - La conclusion.

### **Au niveau de l'entretien :**

- Le jury attend du candidat :
  - Une écoute active lors des échanges,
  - Une capacité à faire preuve de réactivité et de dynamisme,
  - Une capacité à prendre du recul par rapport à ses propositions et à imaginer d'autres stratégies pédagogiques,
  - Une capacité à prendre en compte les problématiques liées aux spécificités du bac pro GA.
  - Un apport de réponses synthétiques et argumentées

Le candidat doit prendre conscience qu'il s'agit d'un temps d'échange et d'explicitation qui permet au jury d'appréhender l'adéquation entre la posture du candidat et le métier d'enseignant.

### **Exigences de l'épreuve**

- Une réalisation pédagogique professionnelle structurée avec une animation réaliste.
- Une mise en situation avec un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel),
- Une connaissance des enjeux, des modalités d'enseignement et de la pédagogie de l'alternance,
- Une connaissance précise de l'évaluation en Baccalauréat Professionnel Gestion Administration,
- Une description précise des activités et de la diversité des publics.

### **Erreurs récurrentes**

- Une utilisation de ressources sans appropriation, ni réflexion, ni analyse,
- Une présentation théorique, linéaire,
- Une approche déductive

- Une mauvaise connaissance du « scénario pédagogique » à visée professionnalisante (objectifs et conception).
- La non-prise en compte de la totalité du sujet,
- Une méconnaissance des spécificités de la voie professionnelle.
- Une organisation pédagogique peu ou pas présentée,
- Une approche dichotomique entre les enseignements de la gestion et de l'administration,
- Une utilisation et une lecture « inappropriée » ou « réductive » de fiches pédagogiques modélisantes,
- Une démonstration trop centrée sur l'activité de l'enseignant et non sur celle des élèves,
- Une non exploitation des PFMP dans leur démarche pédagogique,
- Un manque de cohérence au regard du sujet et du profil des candidats.

### Conseils pratiques

- Le jury recommande au candidat de :
  - S'appuyer sur les recommandations du rapport de jury,
  - Observer les pratiques pédagogiques au sein de plusieurs lycées professionnels,
  - Connaître les modalités et les exigences de l'épreuve du concours,
  - S'approprier le référentiel et le guide d'accompagnement pédagogique, pour identifier et utiliser à bon escient la terminologie employée.
  - Intégrer les outils numériques dédiés aux apprentissages ainsi que le simulateur administratif.
  - S'informer sur les finalités et les spécificités inhérentes au baccalauréat professionnel GA et consulter les sites à usages pédagogiques (exemple : le site national CERPEG <http://www.cerpeg.fr> ).
  - Exposer une production pédagogique personnelle,
  - Prendre du recul quant à l'utilisation éventuelle de manuels scolaires et ne pas se contenter d'en faire une exploitation linéaire.
  - S'inspirer de son éventuelle expérience professionnelle et la réinvestir de manière pédagogique,
  - Connaître les enjeux des périodes de formation en milieu professionnel et leur interaction avec la formation en établissement scolaire.
  - Tenir compte des diverses contraintes du sujet (niveau d'enseignement, contexte spécifique...).
  - Optimiser la gestion du temps pour la présentation,
  - Maîtriser les règles de la communication orale,
  - Prendre en compte l'actualité de la voie professionnelle,
  - S'approprier le programme d'économie droit et assurer une veille informationnelle,
  - Réfléchir à la posture de l'enseignant lors de l'animation de la classe,
  - Réfléchir aux modalités de travail et d'animation avec les autres champs disciplinaires.

## Épreuve sur dossier

### Statistiques

Nombre de candidats interrogés : **82 sur 102 admissibles**

Notes	<5	5 >= et < 8	8 >= et < 10	10>= et <12	12>= et <15	>= 15
Nombre	6	19	9	8	13	27
% 2019	7	23	11	10	16	33

Pourcentage de candidats ayant une note $\geq 10$	59
---	----

Note la plus basse / 20	3
Note la plus haute / 20	20
Moyenne générale de l'épreuve / 20	<b>11,4</b>

### Remarques du jury

#### Sur les dossiers

Rappel : L'épreuve consiste en une exploitation didactique du dossier documentaire en établissant les liens entre les savoirs attendus et la progressivité des apprentissages. Elle ne consiste pas en une production de séquence pédagogique mais en l'exploitation d'un contexte réel permettant l'acquisition progressive de savoirs. Le dossier documentaire doit être produit par le candidat et être composé d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes).

#### A/ Sur la forme

La majorité des dossiers présente une qualité éditoriale professionnelle.

Le jury a apprécié :

- Une qualité de forme qui facilite le repérage des thèmes exploitables.
- Des annexes lisibles, numérotées et aérées.
- Des annexes non didactisées.

Le jury a regretté :

- Des dossiers sans qualité éditoriale professionnelle (pagination, reliure, etc.).
- Le manque de lisibilité de certains documents fournis.

## **B/ Sur le fond et la structure**

Le jury constate qu'une majorité de dossiers documentaires respectent la définition de l'épreuve et présentent un contexte professionnel vécu ou observé sans exploitation pédagogique. Cependant, le jury relève que certains dossiers comportent trop peu d'annexes.

Le jury a apprécié :

- Un contexte professionnel réel.
- Des dossiers complets, synthétiques et structurés, couvrant un large champ de situations professionnelles.
- Une diversité et une richesse des annexes en rapport avec les thématiques du dossier.

Le jury a regretté :

- Les dossiers non conformes à la définition de l'épreuve.
- Des documents non empruntés à une situation réelle.
- Des annexes orientées vers une thématique professionnelle trop restreinte.
- La présence d'annexes déjà didactisées.
- Des documents non actualisés, parfois très anciens.
- Des documents construits par le candidat.

### **Sur l'exposé**

Les meilleurs exposés présentent, avec une communication aisée, structurée, convaincante et illustrée :

- Une démarche de didactisation du contexte, des documents et des savoirs associés.
- Une transposition didactique fondée sur une articulation pertinente entre les savoirs associés visés et le dossier documentaire.
- Des connaissances scientifiques et techniques solides.
- Une proposition de didactisation qui intègre une progressivité dans l'acquisition des apprentissages.

Le jury a regretté :

- Une présentation de séquence pédagogique en lieu et place d'une transposition didactique.
- Une démarche didactique réduite à la seule simplification des annexes.
- Un exposé déconnecté des savoirs associés et/ou de la situation professionnelle annexée au sujet.
- Un manque d'appui sur les savoirs associés pour réaliser la transposition didactique.
- Une difficulté à faire la différence entre une exploitation pédagogique du dossier et sa transposition didactique.
- Un exposé qui ne traite pas du sujet proposé, ou qui sort du sujet.
- Un manque de structuration de l'exposé, voire des propos confus.
- Une utilisation restreinte des annexes à didactiser.
- Un choix non pertinent des documents à didactiser par rapport au sujet.

## **Sur l'entretien**

Le jury a apprécié :

- Le candidat capable de mettre en relation les savoirs avec le dossier documentaire.
- La valorisation d'une logique de construction et de progressivité des savoirs, adaptée aux besoins des élèves
- La fluidité de propos argumentés
- L'utilisation d'un registre de langage adapté à l'épreuve et un vocabulaire professionnel précis.
- Une bonne connaissance des finalités de la formation Gestion-Administration, de l'actualité de la voie professionnelle, de l'institution et des valeurs de la République.

Le jury a regretté :

- Une insuffisante maîtrise et prise en compte des savoirs associés.
- Une incapacité à entrer dans un échange réflexif.
- Une incapacité à se libérer d'une prestation standardisée.
- Un manque de recul sur la proposition didactique exposée.
- Des réponses peu argumentées, incomplètes, superficielles.
- Un manque de connaissances relatives à l'enseignement professionnel et aux champs d'activités de la gestion et de l'administration.
- Une représentation erronée des conditions d'exercice du métier et une méconnaissance de l'institution.